

# « On peut amender à la marge »

Le collège avait déjà demandé à Citymall d'amender son projet. Sur le plan architectural notamment...

**M**axime Prévot, le bourgmestre de Namur, a reçu une délégation du collectif pour la sauvegarde du parc Léopold. « J'ai dit tout le respect que j'avais pour la démarche citoyenne, même s'il s'agit de relativiser : la pétition compte 12 000 signatures, certes, ce qui n'est pas anodin, mais ce ne sont pas 12000 Namurois qui se sont forcément exprimés ici. Il n'empêche : j'entends le signal d'une population qui est questionnement ou en mécontentement. »

Le bourgmestre rappelle ici comment, en novembre dernier, demande avait été formulée par le collège auprès de Citymall pour plusieurs modifications d'un projet qui prévoit plus de 20 000 m<sup>2</sup> de commerces sur l'actuel site du parc Léopold, appelé aussi (et officiellement) square de l'Europe Unie.



Le **bourgmestre indique** que la Ville a déjà demandé à Citymall certains amendements à son projet.

## Revoir l'architecture

1. Il était demandé à la société de revoir son projet architectural, « pour proposer quelque chose de plus audacieux, de plus original. » Les rares esquisses déjà communiquées faisaient montre d'un projet misant sur de grandes façades en verre sur le côté de la rue de fer. Le nouveau bourgmestre ne s'en est pas satisfait. Un point verre ne doit pas forcément remplacer un point vert.

2. Demande avait été également formulée pour que

plus d'arbres soient préservés par rapport aux plans initiaux. « Soyons concrets : il ne s'agit pas de conserver un square digne du nom, à un endroit certes vert mais qui est laissé à l'abandon, mal famé. » Le Parc Léopold n'est effectivement pas le jardin du Luxembourg, ici où les arbres centenaires abritent plus de SDF et de dealers que de familles et de passants honnêtes, comme dirait la chanson.

3. Le Collège a enfin demandé à Citymall de soigner davantage les abords du périmètre strict englobant le projet, et d'y intégrer des éléments de verdure. « Sachant qu'un autre point vert est programmé sur l'esplanade qui accompagnera le futur Palais de justice, avec des plantations pleine terre : un vrai petit parc » (dont on attend de voir comment les Namurois se l'approprient NDLR)

Hier, contactée par nos soins, la société Citymall se refusait à tout commentaire, attendant une information précise de la part de la Ville. Entre les lignes du court échange avec notre interlocuteur, on pouvait néanmoins sentir une certaine impatience. ■ C.F.



Le parc Léopold : un vrai lieu de bien-être urbain ? La question est posée.

# LORIS

Boutique pour hommes  
52, rue de l'Ange, Namur

## -50%

sur toutes les collections  
à partir du 22/1/2013

Ouvert  
du lundi au samedi  
de 10h à 18h

Parking Beffroi remboursé.